

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

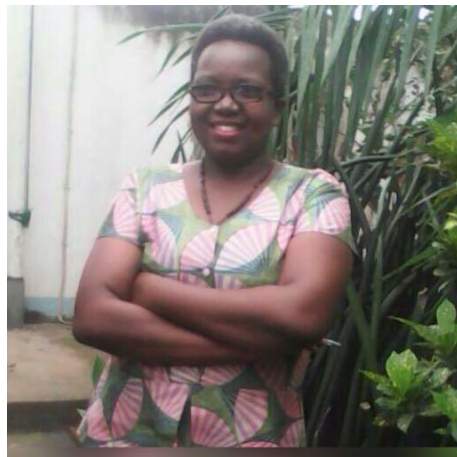
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°83 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 30 au 05 novembre 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 5 novembre 2017, au moins 462 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</i>	<i>3</i>
<i>0. INTRODUCTION.....</i>	<i>4</i>
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	<i>4</i>
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	<i>4</i>
<i>I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET/OU DANS LA RIVIERE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2.DES CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE.....</i>	<i>6</i>
<i>I.3. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>6</i>
<i>I.4. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS.....</i>	<i>7</i>
<i>I.5. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS, DES MILITAIRES ET DES ADMINISTRATIFS.....</i>	<i>8</i>
<i>I.6. ACTES D'INTIMIDATIONS FAITS PAR LES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD.....</i>	<i>9</i>
<i>II. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	<i>9</i>
<i>III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	<i>11</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNI : *Carte Nationale d'Identité*

CNTB : *Commission Nationale des Terres et Autres Biens*

CPI : *Cour Pénale Internationale*

ETSA : *Ecole Technique Secondaire d'Arts*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

FNL : *Front National de Libération*

SNR : *Service National de Renseignement*

ULB : *Université Lumière de Bujumbura*

UPRONA : *Union pour le Progrès National*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 10 personnes tuées dont 6 cadavres, 3 portées disparues, 4 torturées, 66 arrêtées arbitrairement et 2 victimes des VBG.

Le phénomène de cadavres continue à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'est diligentée, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Des actes d'intimidation lors des réunions des responsables administratifs ont été relevés dans ce bulletin.

Des cas des VBG ont également été relevés dans ce bulletin.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du Gouvernement du Burundi pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Gitega, province Gitega

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2017 indique qu'en date du 17 octobre 2017, vers 23 heures, au sous-quartier Rubuye du quartier Magarama, commune et province Gitega, Mukamarakoze alias Kwasha a été battu à mort par des Imbonerakure qui étaient en ronde nocturne. Il habitait à Rusura. Quatre personnes, Damas, Samuel, Charles et Chantal, ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes.

Trois personnes tuées en commune Gasogwe, province Muyinga

En date du 30 octobre 2017, dans la commune Gasorwe, province Muyinga, vers 22 heures, un camion remorque est tombé dans une embuscade d'un groupe armé non identifié. Le chauffeur et

le convoyeur ont été tués sur le champ. Selon des sources sur place, quelques minutes après, beaucoup de tirs ont été entendus sur une position de police non loin de la route. Un policier est mort et quatre autres blessés. Le groupe armé a également brûlé la boutique d'un certain Jean Pierre Nduwayezu, un Imbonerakure.

1.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET/OU DANS LA RIVIERE

Un corps sans vie retrouvé en commune Gitega, province Gitega

En date du 4 novembre 2017, le matin, Dieudonné Cimpaye habitant de la sous-colline Mwumba, colline Nyabututsi, commune et province Gitega a été tué à la machette par des gens non inconnus. Son corps a été trouvé, déchiqueté, dans le quartier de Nyabututsi en ville de Gitega entre le Lycée Sainte Thérèse de Mushasha et l'ETSA Gitega. Patrick, le motard qui l'avait déplacé le soir du 3 novembre 2017, a été arrêté pour des raisons d'enquêtes.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 30 octobre 2017, dans l'après-midi, un corps sans vie de Faustin Niyonkuru a été retrouvé dans la brousse par la population sur la colline Nyabututsi, commune et province Gitega. Selon des sources sur place, ce corps était à moitié enterré. Faustin Niyonkuru était originaire de la colline Jimbi de la commune de Gitega. La victime était un motard qui avait disparu avec sa moto depuis le 25 octobre 2017. La moto n'a pas été retrouvée. Le corps a été enterré sur place car il était déjà décomposé.

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 3 novembre 2017, sur la colline Mparambo II, à côté du lac Dogodogo, en commune Rugombo, province Cibitoke, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon nos sources, il a été arrêté par un agent du SNR il y avait trois jours au marché de Cibitoke.

Un corps sans vie retrouvée en commune Butezi, province Ruyigi

En date du 30 octobre 2017, un corps sans vie de Célestin Nyawenda, âgé d'au moins 30ans, a été retrouvé flottant sur les eaux de la rivière Kagogo située sur la colline Rugoti, commune Butezi, province Ruyigi. Les sources sur place indiquent que le corps de Célestin a été par la suite transporté à la morgue de l'hôpital de Butezi. Selon des sources policières, une personne du nom de Rukere a été arrêtée et incarcéré au cachot du poste de police de la commune Butezi pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé commune et province Kayanza

En date du 5 novembre 2017, le matin, un corps d'un homme non identifié a été retrouvé sur la sous-colline Rushiha, colline Kirema, commune et province Kayanza. Des sources sur place indiquent que cet homme était un voleur et était avec deux autres en fuite après avoir été empêché de voler chez un certain Diomède. Il a par la suite été tué par des Imbonerakure en

patrouille. Deux personnes dont Diomède et son locataire ont été arrêtées puis emprisonnées par la police pour des raisons d'enquêtes.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gahombo, province Kayanza

En date du 31 octobre 2017, sur la colline Mikoni, commune Gahombo, province Kayanza, un corps sans vie d'un certain Minani a été retrouvé dans un champ de manioc. Les auteurs n'ont pas été identifiés et son corps a été enterré à la sauvette.

1.2. DES CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune et province Bubanza

En du 4 novembre 2017, vers 14 heures, E.U., âgée de 12 ans, originaire de la commune Musigati, résidant au centre-ville Bubanza, a été violée par son patron Joachim Bizimana, militaire du camp Muzinda, âgé de 37ans résidant au centre-ville, commune et province Bubanza. Le présumé auteur a été arrêté par la police et incarcéré à la prison centrale de Bubanza pour des raisons d'enquêtes.

Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 31 octobre 2017, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, I.V. âgée de 17 ans, habitant de la colline Shumba, commune Bukeye, province Muramvya, a été violée par Jean Bosco Habonimana, âgé de 25 ans originaire de la colline Rusha, commune Bukeye, province Muramvya. Jean Bosco est marié.

1.3. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

En date du 5 novembre 2017, à la 9^{ème} avenue, zone urbaine de Kamenge, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura, vers 14 heures, Clovis Ngabirano, âgé de 27 ans, étudiant à l'ULB, 1^{ère} BAC en Génie-civil, habitant au quartier Kibenga, avenue Buragane N°11, a été enlevé par deux hommes en tenues policières à bord d'une voiture TI immatriculée C 8168 A. Clovis Ngabirano était dans une fête de célébration du Diplôme de son ami dans un bistrot appelé « Le social ». Sa famille a cherché aux cachots de Bujumbura mais ne l'ont trouvé nulle part.

Deux personnes enlevées en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura

En date du 2 novembre 2017, des heurts entre des militants du FNL aile d'Agathon Rwaswa et des Imbonerakure ont eu lieu au quartier Mugoboka, zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. A l'origine, deux Imbonerakure dont un prénommé Pierre, accompagnés par des policiers ont essayé d'arrêter un prénommé Richard, un élu collinaire et membre du comité du parti FNL en zone urbaine de Rohero mais ses amis se sont opposés à cette arrestation abusive. Des heurts furent alors engagés et Richard a fini par être relâché. Suite à ces

affrontements, Claude Niyonkuru et Sinarinzi alias Gapapa, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été enlevés, la nuit du 2 novembre 2017, par des gens qui seraient du SNR accompagnés par des Imbonerakure vers une destination inconnue.

I.4. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne torturée en commune et province Kayanza

En date du 2 novembre 2017, sur la colline Kinga, commune et province Kayanza, un surnommé whatsapp, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tabassé par des Imbonerakure. Il a été sauvé par des policiers.

Une personne torturée en commune et province Ngozi

En date du 5 novembre 2017, Nduwimana Henri, rabatteur au parking à Ngozi, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tabassé par le chef de zone Ngozi Mairie, Saidi Nyandwi, en compagnie des jeunes Imbonerakure dont Manwangari, très connu dans les actes de violence. Selon nos sources sur place, Henri était accusé de critiquer le parti CNDD-FDD.

Une personne torturée en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 4 novembre 2017, Thierry Sinigirira, âgé de 35 ans, professeur d'Anglais au Lycée communal Budahunga, commune Bwambarangwe, a été tabassé par un prénommé Fabrice, Imbonerakure, chauffeur de l'hôpital Mukenke lorsque Thierry rentrait. Selon des sources sur place, les voisins ont poursuivi les traces de sang et ont défoncé la porte de la chambre de la victime pour voir la destination de ces traces et l'ont trouvé en état critique.

Une personne torturée en commune Mishiha, province Cankuzo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date 30 octobre 2017 indique qu'en date du 29 Octobre 2017, Osée Nahayo, président de la CNTB en commune Mishiha, province Cankuzo, a été tabassé par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Les sources sur place indiquent qu'un groupe d'Imbonerakure, accompagné par l'administrateur communal de Mishiha, Anaclet Bizimana, s'est introduit dans un bistrot appartenant à un prénommé Pie, situé au centre Mugeru où Osée Nahayo se trouvait. Ils ont commencé à le tabasser puis l'ont conduit au cachot de la commune Mishiha en état critique. Il a été évacué à l'hôpital de Murore où il a bénéficié des soins de santé.

1.5. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS, DES MILITAIRES ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Giheta, province Gitega

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 octobre 2017 indique qu'en date du 23 octobre 2017, un prénommé Benoit, membre du parti FNL d'Agathon Rwasa et pharmacien sur la colline Gisuru, commune Giheta, province Gitega, a été arrêté par les Imbonerakure et conduit au poste de police de cette localité. Il était accusé de refuser de donner une contribution demandée à la population de cette localité par ces Imbonerakure. Benoit avait été relâché quelques jours après sur ordre de l'Administrateur communal de Giheta. Mais ces Imbonerakure continuent de le menacer.

Quarante-cinq personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 31 octobre 2017, quarante-cinq jeunes gens ont été arrêtés lorsqu'ils regardaient des films. Cela s'est passé lors d'une rafle opérée par la police dans les salles de cinéma situées au centre-ville de Gitega et dans les quartiers Nyamugari et Magarama de la ville de Gitega. Selon le chef de poste de police dans la commune de Gitega, les 45 jeunes ont été incarcérés dans les cachots du commissariat provincial de la police à Gitega.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 31 octobre 2017, sur la colline Tenga-Gahwama, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Tharcisse Mvuyekuye a été arrêté sur l'ordre d'Elysée Nindorera, le responsable du parti CNDD-FDD en commune Mutimbuzi. Selon nos sources, Tharcisse Mvuyekuye a refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD, ce que ce responsable lui a souvent demandé. En date du 2 novembre 2017, Tharcisse Mvuyekure a été conduit au cachot de police de la commune Kabezi.

Une personne arrêtée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 3 novembre 2017, sur la colline et zone Jenda, commune Mogongo-Manga, province Bujumbura rural, des militaires commandés par Marius Gahomera alias Gakoryo ont arrêté Claude Rufuku puis l'ont conduit au cahot de police de la commune Nyabiraba. Selon nos sources, Claude Rufuku est accusé de communiquer avec son frère Rufuku qui est en exil et qui était l'administrateur de la commune Mugongo-Manga issu du parti UPRONA aile de Charles Nditije. Son téléphone portable a été confisqué mais a continué à être utilisé par ces militaires afin d'intercepter les messages de son frère, selon les mêmes sources.

Dix-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 2 novembre 2017, des militaires et des policiers ont fait une fouille-perquisition sur les Avenues 6 à 8 du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie

de Bujumbura. Dix-huit personnes dont 5 hommes et 13 femmes accusés de manque de cahiers de ménages ou de CNI, ont été arrêtés et conduits au bureau de la zone Cibitoke. Selon des sources sur place, toutes ces personnes ont été relâchées le même jour après avoir donné aux policiers une rançon variant entre 2000 fbu et 5000 fbu, selon les cas.

I.6. ACTES D'INTIMIDATIONS FAITS PAR LES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD

Des discours de propagande en province Cankuzo

En date du 2 novembre 2017, dans la salle de réunion de « Kabeza Motel », au chef-lieu de la province Cankuzo, dans une réunion tenue par le président du Sénat, Honorable Reverien Ndikuriyo, à l'intention des habitants de Cankuzo, a dit dans son discours: «*La sagesse de Nkurunziza est qu'il continue à se faire élire* ». Il a ajouté que ceux qui conseillent Président Nkurunziza de quitter le pouvoir pour rester seulement parmi les sages du parti CNDD-FDD se trompent. «*Le Burundi n'est pas comparable à l'Amérique, la Tanzanie ou d'autres pays* », a indiqué le président du Sénat.

Trente-six personnes menacées de mort en commune Mugina, province Cibitoke

Des tracts accusant 36 personnes de sorcellerie circulent depuis un certain temps sur la colline Rushimabarimyi, commune Mugina, province Cibitoke. Le dernier tract a été retrouvé en date du 31 octobre 2017 sur la même colline. Il comportait des écrits qui disaient que les personnes citées doivent être tuées avant la fin de l'année 2017. Selon nos sources, ces personnes ont un âge variant entre 30 et 70 ans. Une vingtaine parmi ces personnes n'est pas du parti au pouvoir, d'autres ne veulent pas donner des contributions demandées par des jeunes Imbonerakure, d'où la source d'accusation à la sorcellerie, précisent les mêmes sources.

II. AUTRES FAITS RAPPORTES

Une personne blessée en province Rutana

En date du 1^{er} novembre 2017, vers 4 heures du matin, sur la colline Gasakuza, zone Gitaba, commune et province Rutana, Egide Nshishikare, âgé de 28 ans, a été grièvement blessé au niveau du dos et des bras à l'aide d'une machette, lors de son sommeil, par son épouse Claudine Ngumansenga, âgée de 30 ans. D'après cette femme, la cause de cet acte est la mauvaise gestion des biens de la famille. La victime a été conduite par ambulance à l'hôpital de Rutana alors que le présumé auteur est incarcérée au cachot de poste de police de Rutana.

Des tirs nourris en province Cankuzo

En date du 1^{er} novembre 2017, vers 21 heures, des tirs nourris autour du marché de Cankuzo ont été entendus. Il s'agissait d'une bagarre entre les policiers du commissariat de police de Cankuzo et les militaires du camp Mutukura, selon des sources sur place. Les policiers voulaient forcer les militaires à rentrer du cabaret et ces derniers ont résisté. Ils ont commencé par échanger des coups de poings et par après le commissaire provincial de police, Donatien

Barandereka avait amené d'autres policiers dans un pick-up qui ont tiré en l'air pour secourir leurs collègues, selon les mêmes sources.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des assassinats, des enlèvements, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du CNDD-FDD sont aussi signalés.

Le phénomène de cadavres est également signalé dans ce bulletin.

Des actes d'intimidations organisés par les jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD en complicité avec les administratifs constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

Au Gouvernement du Burundi :

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des jeunes de la ligue Imbonerakure, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De coopérer pleinement avec la CPI en vue de punir les responsables des crimes commis au Burundi.